



Délais de vérification de plusieurs mois :

Des prestataires pris en otage par la lenteur de Service Canada

Laurentides–Labelle, le 20 janvier 2022 – Marie-Hélène Gaudreau, députée de Laurentides–Labelle, s’inquiète des délais affectant les prestations d’assurance-emploi pour les citoyens visés par une alerte de fraude, et exigent de revoir ce processus de vérification.

« Dans ma circonscription, j’ai pris connaissance de nombreux cas où, à cause des délais de vérification, les gens sont forcés d’attendre plusieurs mois leurs prestations. Service Canada doit cesser de prendre en otage la santé financière de nos travailleurs, notamment ceux d’industries saisonnières comme la foresterie et la construction, qui doivent pouvoir accéder rapidement aux prestations en hiver. Le trou noir de l’assurance-emploi est déjà assez stressant comme ça », a déclaré Marie-Hélène Gaudreau.

Le Bloc Québécois demande que Service Canada procède à ces vérifications simultanément à l’octroi des prestations d’assurance-emploi. Ainsi, la grande majorité des citoyens irréprochables ne seront pas pénalisés inutilement. Une fois la vérification terminée, Service Canada pourra exiger aux prestataires fautifs de rendre des comptes, en attendant que le gouvernement procède à la nécessaire réforme globale de l’assurance-emploi.

« Il est inconcevable que nos gens doivent patienter plusieurs mois avant de recevoir leurs prestations parce qu’ils sont injustement présumés fraudeurs. Service Canada doit faire preuve de compréhension et effectuer les changements nécessaires afin d’éliminer ces situations anxiogènes, quitte à engager davantage de ressources », a fait valoir la députée de Laurentides–Labelle.

« Les demandes d’aide ont explosé dans nos bureaux de circonscription de Mont-Laurier et de Sainte-Agathe-des-Monts depuis le début de l’année. Les citoyens ne savent plus vers qui se tourner, après avoir attendu des heures au téléphone, pour finalement se faire dire que quelqu’un les rappellerait plus tard. En plus de prendre en otage les prestataires honnêtes, Service Canada leur demande, pour prioriser leur dossier, de prouver qu’ils ne sont plus en mesure de payer leurs factures. C’est inacceptable et insensible. La solution que nous proposons pourrait éviter bien des maux de tête et nous veillerons à ce que le gouvernement l’applique rapidement », a conclu la députée bloquiste.

–30–

Source :

Maxime Caouette, Attaché politique de circonscription et des communications
Marie-Hélène Gaudreau, députée de Laurentides–Labelle